

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE POUR L'ÉTUDE BIOLOGIQUE DU COMPORTEMENT

Ordre du jour de la 42e Assemblée Générale

Université d'Ottawa

4 novembre 2017

MEMBRES DE L'EXECUTIF PRESENTS :

Nadia Aubin-Horth, présidente
Julie Morand-Ferron, vice-présidente
Tristan Juette, secrétaire
Chloé Berger, conseillère

ORDRE DU JOUR :

1. Nomination d'un·e président·e d'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès verbal de la 41e assemblée générale annuelle
4. Suivi du procès-verbal
5. Rapport de la présidente (N. Aubin-Horth)
6. Rapport du vice-président 2015-2016 (F. Lesmerises)
7. Rapport du trésorier (présenté par F. Lesmerises pour M.-H. St-Laurent)
8. Rapport du secrétaire (T. Juette)
9. Prochains congrès
10. Élections
 - 10.1 Élection au poste de président·e - Sortante : Nadia Aubin-Horth
 - 10.2 Élection au poste de vice-président·e - Sortante : Julie Morand-Ferron
 - 10.3 Élection au poste de secrétaire - Sortant : Tristan Juette
11. Varia
 - 11.1 Retour sur l'atelier ayant eu lieu vendredi après-midi dernier.
 - 11.2 Discussion autour du surplus financier de la SQEBC
12. Fin de l'assemblée

1. NOMINATION D'UN·E PRÉSIDENT·E D'ASSEMBLÉE

- A 17h40, Nadia Aubin-Horth propose William Vickery pour présider la 42e assemblée générale de la SQEBC, secondée par Béatrice Carrier.
- Proposition adoptée à l'unanimité.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- Après que W. Vickery ait lu l'ordre du jour pour la 42e assemblée générale à l'assistance, Vincent Careau propose de valider celui-ci, secondé par Frédéric Lermerises.
- Proposition d'ordre du jour adoptée à l'unanimité.

3. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA 41E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

- N. Aubin-Horth propose d'adopter le procès verbal de la 41e assemblée générale, secondée par Marc Bélisle.
- Proposition adoptée à l'unanimité.

4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

Nous avons décidé, durant la 41e assemblée générale, de mettre en place une plateforme afin de permettre à tous de consulter les annonces envoyées via la liste de diffusion SQEBC / Triton. Il avait été décidé que cette plateforme serait hébergée par une institution académique (UQAM) et que le secrétaire la rendrait effective. En raison de la difficulté de mettre en place une telle plateforme à l'UQAM à la demande d'un-e étudiant-e, cela n'a pas pu être fait.

Discussion de ce point lors du rapport du secrétaire.

5. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Rapport de la présidente de la SQEBC, Nadia Aubin-Horth

SQEBC 2017

4 points :

1-La nouvelle conférence Georg Baron

Félicitations aux organisateurs du congrès d'Ottawa d'avoir mis de l'avant cette initiative

2-Nouveau site pour la conférence

On constate que le nouveau site de l'Université d'Ottawa a eu du succès avec au moins 160 inscriptions (compte fait avant le début du congrès qui n'inclut pas les inscriptions sur place) et que l'université est très bien équipée pour recevoir la SQEBC.

3-Atelier du vendredi

L'atelier du vendredi sur l'écriture scientifique était le deuxième proposé dans la nouvelle formule. Il semble avoir été très apprécié et des étudiants présents confirment l'intérêt du sujet. Note : Tristan a découvert que des ateliers avaient lieu à la rencontre de la SQEBC dans les années 1970!

4- Félicitation au comité organisateur

Un mot pour remercier et féliciter à nouveau le comité organisateur local (Julie Morand-Ferron, Gabriel Blouin-Demers et Vincent Careau) ainsi que les bénévoles qui ont fait de ce 42ième congrès un succès.

A la suite du rapport de la présidente, Gabriel Blouin-Demers, faisant partie du comité organisateur du 42e congrès, tient à apporter des précisions au sujet de l'atelier du vendredi. Il a demandé au Dr. Lenore Fahrig (Université Carleton) de venir pour animer cet atelier, portant sur la manière d'écrire la science. Lenore Fahrig a fait une présentation d'environ 2h sur ce sujet. G. Blouin-Demers demande ensuite s'il y a des étudiant-e-s présent-e-s à l'assemblée qui ont assisté à l'atelier et qui voudraient donner leur avis. Plusieurs étudiant-e-s sont présent-e-s et confirment que l'atelier était très informatif et intéressant.

G. Blouin-Demers souligne ensuite que si l'on veut attirer du monde aux ateliers, il faut que ces ateliers concernent tout le monde.

- Mathieu Leblond propose d'adopter le rapport de la présidente, second par B. Carrier.
- Proposition adoptée à l'unanimité

6. RAPPORT DU VICE-PRESIDENT 2015-2016

<p>Rapport du vice-président de la SQÉBC édition 2016, Frédéric Lesmerises</p> <p>Université du Québec à Rimouski</p> <p>La SQÉBC 2016 a attiré 288 participants, dont 26 étudiants des cégeps de Ste-Foy et Rimouski.</p> <p>Il y a eu deux ateliers, un le vendredi après-midi orchestré par Dennis Murray et Dominique Berteaux et un le samedi après-midi dirigé par Jacques Brodeur.</p> <p>Les présentations qui ont eu lieu se listent comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 3 conférenciers invités (Jacques Brodeur, Oliver Love et Dennis Murray) ➤ 66 présentations orales ➤ 44 affiches <p>Le bilan financier détaillé devait être présenté par Martin-Hugues St-Laurent, trésorier de la SQÉBC, mais il est indisponible présentement.</p> <p>Donc très brièvement, l'édition 2016 a engendré des profits de 2076.44\$.</p>
--

- Amélie Gervais propose d'adopter le rapport du vice-président, secondée par M. Bélisle
- Proposition adoptée à l'unanimité

7. RAPPORT DU TRÉSORIER

Rapport financier annuel du 01/09/2016 au 31/08/2017 (présenté par F. Lesmerises pour Martin-Hugues St-Laurent)	
Solde du compte courant au 31/08/16	10 066,81
Crédits	
1. Intérêts sur le dépôt à terme	60,16
2. Dépôt du surplus du colloque de l'ULaval (sept. 2016)	7 737,18
3. <i>Surplus congrès UQAR ***(oct. 2 076,44\$)</i>	-----
Total	17 864,15
Débits	
1. Frais carte client Banque Nationale	127,25
2. Bourses Gerry Fitzgerald 2016	600,00
3. Bourse Gerry Fitzgerald 2015 (**non-encaissée en 2015)	200,00
4. Bourses Don Thomas 2016	800,00
a. <i>Bourse encaissée 2 fois par une étudiante... ! (-200\$)</i>	

5. Déclaration annuelle Registre Entreprises 2016	34,00
6. Déclaration Registre Entreprises 2017*** (oct17=34.00)	-----
Total	1 761,25
Surplus pour l'année	6036,09
Solde du compte courant au 31/08/2017	16 102,90
Dépôt à terme	4 003,29
Avoir total de la SQEBC	20 106,19
Martin-Hugues St-Laurent Trésorier, 31 octobre 2017	

A la suite du bilan financier, Jean-François Robitaille demande quelle est la date de clôture de ce bilan, mais M.-H. St-Laurent n'étant pas présent, cette question reste sans réponse pour le moment. F. Dulude-de Broin demande ensuite s'il s'agit du rapport définitif et F. Lesmerises répond que oui.

Selon M. Bélisle la présentation des chiffres du rapport financier ainsi que du nombre d'inscriptions au congrès devraient être inclus dans une présentation sous forme de série temporelle (en graphiques), lors de l'assemblée générale annuelle. Cela afin de pouvoir constater l'évolution de ces chiffres dans le temps et pouvoir prendre des décisions pertinentes car la présentation du bilan financier telle qu'elle est faite actuellement (chiffres de l'année passée uniquement) ne permet pas très bien de constater les changements de dépense, de recette et d'avoir total de la SQEBC, sur plusieurs années.

J.-F. Robitaille ajoute que dans le passé la SQEBC a proposé des symposiums hors congrès annuel à ses membres, en raison d'un trop plein d'argent.

W. Vickery propose de traiter la question du surplus financier de la SQEBC dans la partie *Varia*, comme prévu par l'ordre du jour et de proposer à M.-H. St-Laurent de présenter les séries temporelles évoquées lors des futures assemblées générales.

- Proposition d'adoption du rapport financier par Julie Morand-Ferron, secondée par Jean-François Giroux.
- Proposition adoptée à l'unanimité

8. RAPPORT DU SECRÉTAIRE

Rapport du secrétaire de la SQEBC, Tristan Juette

SQEBC 2017

Le secrétaire, Tristan Juette présente les chiffres de la liste de diffusion SQEBC / Triton pour l'année 2016-2017, en graphiques. A la suite du 41e congrès en 2016, le nombre d'inscrit·e·s à la liste de diffusion est passé de 986 à 1111 (+ 12.7 %). Globalement le nombre d'inscrit·e·s réduit d'environ 2 % durant l'année entre 2 congrès (2015-2016 : - 1.9 % ; 2016-2017 : - 2.9 %). Le secrétaire expose ensuite que le nombre d'annonces envoyées a augmenté, en passant de 46 sur la période 2015-2016 à 84 annonces envoyées pour 2016-2017. Concernant le type d'annonces envoyées pour la période 2016-2017 : 34

% concernait des offres d'emploi, 23 % des offres de doctorat, 11 % des offres de maîtrise et 7 % des offres de stage.

Le secrétaire évoque ensuite 2 points à discuter :

1°) Création d'une plateforme internet permettant de consulter les annonces actives. Le secrétaire rappelle que lors de la 41e assemblée générale il avait été décidé de mettre en place une plateforme internet regroupant toutes annonces envoyées *via* la liste de diffusion SQEBC / Triton (Cf. procès verbal 41e assemblée générale de la SQEBC). Cependant le secrétaire expose qu'il n'a pas réussi à développer cette plateforme car une demande d'hébergement par l'UQAM doit être portée par un professeur.

Il y a trois possibilités pour donner suite à la plateforme : (i) Utiliser un hébergement hors institution académique, (ii) que la demande d'hébergement par l'UQAM soit faite par un professeur, (iii) que le projet soit abandonné.

2°) Constitution d'une banque de données sur l'historique de la SQEBC : en mettant à disposition les différents documents en possession du secrétaire sur le site internet de la SQEBC.

Lors de la discussion sur le point 1°), Barbara Vuillaume et J.-F. Robitaille demandent des précisions concernant le lien entre le site internet de la SQEBC et la plateforme d'annonce. Le secrétaire leur répond que les deux seront indépendants : le premier restera géré par Carolyn Hall et la seconde par le secrétaire. Le site internet devrait cependant contenir un lien vers la plateforme.

Concernant le point 2°) J.-F. Robitaille propose d'envoyer par la poste les documents papiers dont il dispose au secrétaire.

- V. Careau propose d'adopter le rapport du secrétaire, secondé par F. Dulude-de Broin.
- Proposition adoptée à l'unanimité.

9. PROCHAINS CONGRÈS

La tenue du congrès de la SQEBC 2018 avait déjà été décidée lors de la 41e assemblée générale : il aura lieu à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

N. Aubin-Horth expose que d'après l'ordre historique des universités accueillant le congrès annuel de la SQEBC, le congrès devrait se dérouler à l'Université McGill en 2019, puis à Sherbrooke en 2020.

- Simon Reader propose que le congrès de la SQEBC en 2019 ait lieu à l'Université McGill, secondé par B. Vuillaume.
- Proposition adoptée à l'unanimité.

J.-F. Giroux propose de décider du lieu du congrès de la SQEBC pour 2020 lors de cette assemblée générale. J.-F. Robitaille demande si cela ne pose pas de problème de prendre cette décision 3 ans à l'avance, alors qu'habituellement la décision est prise 2 ans avant le congrès. W. Vickery que rien n'est spécifié dans les statuts de la SQEBC à ce sujet et que si les personnes qui feront partie du comité organisateur ont donné leur accord, cela ne pose pas de problème.

- Marc-André Villard propose que le congrès de la SQEBC en 2020 ait lieu à l'Université de Sherbrooke, secondé par V. Careau.

- Proposition adoptée à l'unanimité.

10. ÉLECTIONS

10.1 Élection au poste de président·e - Sortante : Nadia Aubin-Hoth

- N. Aubin-Horth propose Marc Mazerolle, secondé par B. Vuillaume et accepté par Marc
- Proposition adoptée à l'unanimité.

W. Vickery remercie et félicite Nadia pour ses 4 ans de présidence.

10.2 Élection au poste de vice-président·e - Sortante : Julie Morand-Ferron

- Marc Pépino propose Marco Rodriguez, secondé par J.-F. Robitaille. Marco avait donné son accord préalable.
- Proposition adoptée à l'unanimité.

W. Vickery remercie Julie, la vice-présidente sortante.

10.3 Élection au poste de secrétaire - Sortant : Tristan Juette

- J. Morand-Ferron propose Tristan Juette, secondé par J.-F. Giroux et accepté par T. Juette.
- Proposition adoptée à l'unanimité.

11. VARIA

11.1 Retour sur l'atelier ayant eu lieu vendredi après-midi dernier.

W. Vickery souligne qu'il est important de poursuivre ces ateliers. B. Carrier dit que l'atelier était très intéressant, mais qu'il s'agissait plus d'une conférence que véritablement d'un atelier et qu'elle s'attendait plus à une forme de *workshop*.

Chloé Berger explique qu'elle va proposer un sondage aux étudiants dans lequel elle leur adressera plusieurs questions qui pourront guider les futurs organisateurs de congrès concernant la tenue des ateliers. Les résultats de ce sondage devraient être communiqués durant le prochain congrès de la SQEBC.

11.2 Discussion autour du surplus financier de la SQEBC

11.2.1 Remboursement des frais engendrés par la venue de conférencier·ère·s

Afin que les organisateurs des congrès n'utilisent pas leurs propres fonds de recherche, J.-F. Giroux propose que l'exécutif réfléchisse à une enveloppe spéciale allouant un montant pour financer la venue des conférenciers invités. J. Morand-Ferron appuie la proposition de Jean-François en soulignant par exemple que la venue de Niels Dingemans d'Allemagne a coûté assez chère et qu'elle a utilisé son fond de recherche afin d'être sûr de ne pas créer de trop gros déficit au budget du congrès SQEBC 2017. J. Morand-Ferron dit que si la venue de N. Dingemans et de manière générale la venue de l'ensemble des conférencier·ère·s sont prises en compte, cela enverra un signal afin que les futurs organisateurs osent engager un peu plus de frais pour faire venir des conférencier·ère·s de plus loin et potentiellement plus diversifié·e·s. Globalement, l'assemblée est d'accord avec le fait que la SQEBC rembourse les dépenses

A ce propos N. Aubin-Horth demande que l'exécutif de la SQEBC crée, avec l'aide des différents comités organisateurs, une sorte de manuel d'instruction pour l'organisation des congrès de la SQEBC

afin de connaître les marges de manœuvre concernant les frais à engager en comparaison des congrès passés.

11.2.2 Idée de création d'une bourse pour la venue d'étudiants depuis l'étranger

J. Morand-Ferron propose la création d'une bourse de déplacement à l'intention des étudiants à l'étranger qui se déplaceraient pour venir faire une présentation lors du congrès de la SQEBC. V. Careau dit que ce genre de bourse existe à la Société canadienne de zoologie et que la bourse est attribuée après une sélection sous forme de prix. Plusieurs membres (J. Morand-Ferron, J.-F. Giroux, T. Juette) disent qu'ils sont plutôt favorables à l'attribution d'une bourse par tirage au sort. L'idée est également émise que le ou la bénéficiaire de cette bourse "de mobilité" pourrait être un intervenant lors d'une conférence plénière, ce qui irait avec l'idée de maintien d'une diversité lors des conférences plénières évoquée lors de la 41^e assemblée générale de la SQEBC. Cependant cela serait difficile à mettre en place si l'attribution de la bourse se fait par tirage au sort.

B. Vuillaume demande si cette bourse ne serait attribuée qu'aux citoyens canadiens ou pas. J. Morand-Ferron propose que la condition d'attribution de la bourse soit que le ou la candidate soit déjà venue au moins 1 fois à un congrès de la SQEBC.

M.-A. Villard souligne que 2 pistes sont envisagées s'il est décidé de créer une bourse pour la venue d'étudiant au congrès de la SQEBC : par tirage aléatoire ou par sélection. De manière générale, il est proposé que l'exécutif réfléchisse à cette question durant l'année à venir (potentiellement en sondant les membres de la SQEBC) et face une ou plusieurs propositions claires pour la création d'une nouvelle bourse : conditions d'attribution, montant, admissibilité, ...

F. Dulude-de Broin souligne que les seules entrées d'argent de la SQEBC proviennent du congrès et qu'il faut bien garder à l'esprit que le congrès doit être autosuffisant en terme financier et qu'il faut bien faire attention à ce que la création d'une nouvelle bourse ne crée pas de déficit à moyen et long terme, tout en gardant un matelas financier pour les imprévus.

- N. Aubin-Horth propose de mandater le comité exécutif pour réfléchir à la création d'une nouvelle bourse qui sera présentée à l'assemblée générale de 2018, secondée par J.-F. Giroux.
- Proposition adoptée à l'unanimité.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

- La levée de l'assemblée proposé par W. Vickery et adoptée à l'unanimité à 18h46.